



# Notre action

## Des besoins nouveaux en concertation

La gestion de l'emploi du temps et l'articulation des différents temps de l'enfant se sont complexifiées avec la mise en place des nouveaux rythmes ; les enseignants ont besoin de plus en plus de temps pour se concerter.

La succession des heures d'enseignement, des APC, des activités périscolaires engendre des problématiques d'occupation des locaux, de sécurité et de gestion des différents personnels qui interviennent auprès des enfants. Cela nécessite des temps de rencontres et d'échanges de façon à organiser au mieux la semaine de l'enfant.

## En savoir plus...

- Consultez notre publication «Objectif école 2016» sur [www.se-uns.org/spip.php?article8406](http://www.se-uns.org/spip.php?article8406)



### MIEUX NOUS CONNAÎTRE

- Demandez votre Guide-métier PE 2015-2016 à votre section départementale ou à [ecoles@se-uns.org](mailto:ecoles@se-uns.org)
- Abonnez-vous à notre infolettre sur [www.se-uns.org/spip.php?rubrique830](http://www.se-uns.org/spip.php?rubrique830)



# Et moi...

## PE en cycle 2



Cycles



Refondation



Organisation



Programmes



Temps



# Nouveaux cycles, nouveaux objectifs

À partir de la rentrée 2016, le cycle 2 change de composition : CP/CE1/CE2. Symboliquement et dans les faits, cela change des choses... C'est un signal fort visant à donner le temps nécessaire à tous les élèves pour réussir les apprentissages essentiels (lecture et numération). Le glissement du CE2 dans le cycle 2 ajoute pas moins de 72 h de français, ce qui est appréciable ! Ce temps pris sur le domaine « questionner le monde » peut, comme en CP et en CE1, être compensé par des activités de lecture/écriture en lien avec les sciences, l'histoire...

## DES NOUVEAUX PROGRAMMES À LA RENTRÉE 2016

Dans les futurs programmes de cycle 2, la maîtrise de la langue est renforcée et la grammaire retrouve sa place d'outil au service de la langue pour mieux parler/lire/comprendre/s'exprimer. En revanche, la résolution de problèmes complexes ou ouverts reste trop absente. Pourtant, apprendre à chercher pas seulement en mathématiques, pour résoudre des vrais problèmes est essentiel.

Le changement de logique entre les programmes encyclopédiques de 2008 et l'aspect curriculaire de ceux de 2016 exige des documents d'accompagnement et une formation adaptée pour aider à leur mise en oeuvre : maîtrise de la langue, mathématiques, numérique, évaluation, différenciation... les besoins à couvrir sont nombreux !

## 2 JOURNÉES DE PRÉ-RENTRÉE : PAS UN LUXE MAIS UN BESOIN

À la rentrée 2015, la deuxième journée de prérentrée a été supprimée pour être réaffectée en « deux demi-journées [...] qui pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.»

Pourtant, pour bien préparer la rentrée, organiser le travail en équipe et accueillir les élèves dans de bonnes conditions, deux journées ne sont pas un luxe. Le SE-Unsa lancera une action auprès du ministère pour redonner aux équipes la libre utilisation de la deuxième journée de pré-rentrée.

## ON REFONDE L'ÉVALUATION ?

La Refondation suppose un changement d'approche de l'évaluation. Un nouveau livret scolaire sera proposé par le ministère. Il introduit 4 niveaux de maîtrise dans le suivi des acquis des élèves dans les différents domaines d'enseignement. Une synthèse en fin de cycle positionne chaque élève dans sa maîtrise des domaines et composantes du socle commun. Pour le SE-Unsa, des descripteurs de niveau de maîtrise des compétences attendues en fin de cycle sont indispensables pour positionner les élèves dans une progression toujours positive.

## LE RETOUR DES ÉVALUATIONS DIAGNOSTIQUES

À la rentrée 2015, une banque d'outils pour évaluer les élèves en début de CE2 en français et en mathématiques a été publiée sur Eduscol. Ces fiches permettent de construire une évaluation diagnostique des élèves de CE2 sans remontées nationales. L'objectif est de repérer ce qui est acquis ou non acquis par nos élèves en proposant des outils permettant de pointer les difficultés des élèves et de mettre en place une différenciation efficace.

Nouvelle école, nouvelle reconnaissance ?

L'ISAE, cette nouvelle indemnité dont bénéficient désormais les enseignants du 1<sup>er</sup> degré, a été créée grâce à la carte pétition du SE-Unsa qui a réuni 35 000 signatures. Son montant n'est actuellement que de 400 euros annuel. Pour le SE-Unsa, celui-ci doit atteindre les 1200 euros de l'ISOE (Indemnité d'orientation et de suivi des élèves) du 2<sup>nd</sup> degré.

Signez la pétition :  
<http://www.seunsa.org/spip.php?article8157>

